



Le 27 octobre 2020.

## **Renforcement de la conduite à tenir suite à la recrudescence de la pandémie de coronavirus (deuxième vague)**

Suite à l'évolution très inquiétante de la deuxième vague de la pandémie, nous vous prions de prendre connaissance des informations suivantes :

**!!! STOP pour TOUTES LES ACTIVITÉS DE DANSE  
JUSQU'AU 19 NOVEMBRE !!!**

Depuis ce lundi 26 octobre inclus, tant sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale qu'en Wallonie il y a une

**Interdiction d'activité sportive en indoor, pour les 12 ans et plus : plus de cours ni d'entraînements, jusqu'au 19/11/2020 inclus !**

- ✓ **Les compétitions de sport amateur sont interdites pour tous les âges (donc en ce compris les moins de 12 ans) ;**
- ✓ **Les entraînements ne sont autorisés que pour les moins de 12 ans ;**
- ✓ **Toutes les infrastructures indoor (y compris les piscines) doivent fermer leurs portes ;**

**L'O.A. de l'AFCD invite dès lors tous les clubs à suspendre les activités de danse, cours et entraînements !!**

**Le non-respect de ces mesures d'interdiction expose les clubs à une amende sévère tant pour les participants que l'organisateur.**

Nous sommes, encore une fois, tous bien désolés de cette situation et comptons sur vous pour le respect de cette consigne, nous vous remercions également de prévenir tous les membres de vos clubs.

Prenez bien soin de vous et de vos proches, que nous puissions tous nous revoir en bonne forme.

Les administrateurs